

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 4–8 juin 2012**

## **PROJETS DE PROGRAMMES DE PAYS**

**Point 8 de l'ordre du  
jour**

*Pour examen*



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.A/2012/8/4**

17 mai 2012

ORIGINAL: FRANÇAIS

## **PROJET DE PROGRAMME DE PAYS CAMEROUN 200330 (2013–2017)**

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODD\*: M. T. Yanga tél.: 066513-2792

Attachée de liaison principale, Mme N. Hegazy tél.: 066513-3189  
ODD:

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

## RÉSUMÉ

Le Cameroun a une population estimée à 20 millions d'habitants, dont 40 pour cent vit en dessous du seuil de pauvreté. En milieu rural, 55 pour cent de la population est pauvre tandis que dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord, la pauvreté touche plus de 60 pour cent d'entre elle. L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans est également préoccupant dans ces régions avec plus de 10 pour cent de malnutrition aiguë.

Les taux de scolarisation y sont faibles avec un ratio garçons/filles bien en-deçà de la moyenne nationale. L'insécurité alimentaire affecte près de 10 pour cent de la population rurale avec des disparités importantes; les régions du Nord et de l'Extrême Nord étant davantage touchées avec des taux de 15 et 18 pour cent. En milieu urbain, elle est particulièrement élevée à Douala avec près de 10 pour cent des ménages affectés.

Afin de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux connaissant un déficit chronique de production agricole et des chocs climatiques récurrents dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord, le programme de pays vise à: i) promouvoir l'éducation de base, en particulier des filles; ii) renforcer la sécurité alimentaire des ménages en renforçant leur résilience aux chocs climatiques récurrents; iii) réduire la prévalence de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes; et iv) renforcer la capacité du Gouvernement à lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

Ce programme, élaboré en étroite collaboration avec le Gouvernement, tient compte du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi 2010-2020 visant une croissance basée sur la modernisation de l'appareil productif, notamment du secteur agricole, et le développement humain par l'amélioration de l'état de santé des populations, la formation du capital humain et la protection sociale.

Le programme de pays qui cible un total de 781 850 bénéficiaires, a 3 composantes: i) appui à l'éducation de base; ii) amélioration de la sécurité alimentaire des ménages par la mise en place de stocks céréaliers communautaires; et iii) appui nutritionnel aux groupes vulnérables. Le programme s'intègre aux priorités du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2013-2017). Il contribuera à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 4, 5 et 7<sup>1</sup> et des objectifs stratégiques 2, 4 et 5 du PAM<sup>2</sup>.

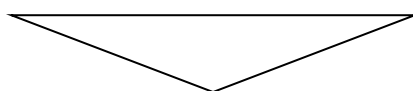
---

<sup>1</sup> Objectifs du Millénaire pour le développement: 1 – Éliminer l'extrême pauvreté et la faim; 2 – Rendre l'enseignement primaire universel; 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4 – Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans; 5 – Améliorer la santé maternelle; et 7 – Préserver l'environnement.

<sup>2</sup> Objectifs stratégiques: 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets; 4 – Réduire la faim chronique et la dénutrition; et 5 – Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

À compter de l'année scolaire 2017/2018, le PAM, dans la perspective d'un renforcement des capacités et de transfert des responsabilités, fournira une assistance technique dans le domaine des cantines scolaires tandis que le Gouvernement prendra en charge l'approvisionnement en nourriture. L'appui technique est apporté sur demande du Gouvernement dans des domaines où des besoins sont mis en évidence au plan national. L'aide alimentaire nécessaire à la deuxième composante d'appui aux greniers villageois est fournie par le Gouvernement et le PAM assure une assistance technique en vue de l'appropriation et de la pérennisation de l'intervention. Les activités d'appui nutritionnel seront progressivement prises en charge par le Gouvernement. Il soutient par ailleurs la production d'aliments enrichis et encourage la production de produits nutritionnels prêts à l'emploi.

## PROJET DE DÉCISION\*



Le Conseil prend note du projet de programme de pays Cameroun 200330 (2013-2017), lequel requiert 18 183 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 20,7 millions de dollars des É.-U., couvrant la totalité des coûts opérationnels de base. Il autorise le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## ANALYSE DE LA SITUATION

### Contexte économique et social

1. Le Cameroun est un pays à faible revenu et à déficit vivrier avec une population estimée à 20 millions d'habitants, dont près de 41 pour cent vit en milieu rural et environ 45 pour cent a moins de 15 ans<sup>3</sup>. Il occupe la 150<sup>ème</sup> place sur 187 pays au classement de l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de 2011.
2. L'incidence de la pauvreté est restée pratiquement stable entre 2001 et 2007, aux alentours de 40 pour cent mais ce chiffre cache des disparités importantes. Les zones rurales ont connu une hausse de l'indice de pauvreté de 52,1 à 55 pour cent sur la même période, avec une grande majorité des pauvres (89 pour cent) vivant en milieu rural<sup>4</sup>. Les régions du Nord et de l'Extrême Nord ont connu des augmentations significatives avec respectivement 63,7 et 65,9 pour cent de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour<sup>4</sup>. Compte tenu de ces évolutions, l'objectif du Millénaire pour le développement visant à réduire l'extrême pauvreté et la faim ne pourra être atteint.
3. Le taux de croissance annuel du produit intérieur brut (PIB) était bien en-deçà de l'objectif de croissance de 6,8 pour cent fixé dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté, avec un taux estimé à 3,4 pour cent en 2010<sup>5</sup> alors que le taux de croissance annuel démographique est de 2,2 pour cent<sup>3</sup>. L'économie, essentiellement basée sur le secteur tertiaire et l'agriculture (respectivement 44 et 19 pour cent du PIB en 2009) a souffert de la faiblesse de l'infrastructure, d'un climat des affaires peu incitatif et des besoins reconnus en matière de gouvernance.
4. Les populations les plus pauvres, ont été très affectées par l'augmentation des prix alimentaires de 2008, la hausse des prix du carburant, et la crise financière internationale. Les hausses de prix ont eu un impact sur l'accès aux produits de base tandis que les envois de fonds de l'extérieur ont chuté. D'autre part, les risques environnementaux ont eu un impact direct sur les moyens de subsistance de 45 pour cent de la population travaillant dans l'agriculture de subsistance, un secteur dont la productivité reste faible.
5. Les taux nets de scolarisation sont de 99,7 pour cent et 72,1 pour cent respectivement pour les garçons et les filles au Nord, et de 98,3 pour cent et 69,2 pour cent dans l'Extrême Nord<sup>6</sup>. Il est peu probable que l'objectif prévu de 100 pour cent soit atteint en 2015 pour les raisons suivantes: i) le nombre insuffisant d'enseignants et la qualité médiocre de l'enseignement; et ii) les déplacements imposés par la tradition de certaines populations qui perturbent les programmes et dispositifs éducatifs.
6. Le taux de mortalité infantile et juvénile a baissé de 151 à 122 pour mille entre 1998 et 2011<sup>7</sup> mais la cible nationale pour 2015 de 75,8 pour mille ne sera pas atteinte. Cette

<sup>3</sup> Nations Unies, World Population Prospects, 2009; estimations 2011.

<sup>4</sup> Troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 3), Institut national de statistique, 2007.

<sup>5</sup> Ministère des finances, projection faite par les autorités.

<sup>6</sup> Annuaire statistique et rapport d'analyse des données statistiques du Ministère de l'éducation de base (MINEDUB) 2008/2009.

<sup>7</sup> Rapport préliminaire de l'enquête démographique et de santé-enquête en grappes à indicateurs multiples (EDS-MICS), 2011.

progression tient principalement à l'accroissement de la couverture vaccinale, à la promotion de l'allaitement maternel et à la lutte contre les maladies infantiles. La prévalence du VIH/sida est estimée à 5,3 pour cent au niveau national, avec une prévalence de 6,8 pour cent pour les femmes contre 4,1 pour cent pour les hommes<sup>8</sup>. Le Cameroun connaît donc une épidémie généralisée.

### **Caractéristiques de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle**

7. Le Cameroun ayant un déficit céréalier important il doit importer 25 pour cent des céréales consommées<sup>9</sup>, il est vulnérable aux variations des prix des céréales sur les marchés internationaux. Alors que 22 pour cent des Camerounais sont actuellement sous-alimentés, le défi est de nourrir une population qui devrait doubler d'ici trente ans<sup>10</sup>. La croissance du secteur agricole est donc primordiale comme moteur de croissance et contribution à la réduction de la pauvreté.
8. Selon les résultats de l'analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire (AGVSA) réalisée en 2011, 9,6 pour cent de la population rurale est affectée par l'insécurité alimentaire<sup>11</sup>, avec une consommation alimentaire inadéquate et des problèmes d'accès économique aux aliments. Les disparités régionales sont importantes: le Nord et l'Extrême Nord sont les plus touchés avec respectivement 15 et 18 pour cent des ménages dont l'alimentation est chroniquement insuffisante, soit environ 615 000 personnes<sup>12</sup>. Les régions du Nord et de l'Extrême Nord sont également celles où les taux d'insécurité alimentaire sévère sont les plus élevés (3,7 et 4,1 pour cent).
9. L'insécurité alimentaire des ménages ruraux est liée à la petite taille des parcelles cultivées, au faible usage d'intrants agricoles et à l'utilisation d'outils rudimentaires. Ces ménages produisent trop peu pour se nourrir toute l'année ou avoir une alimentation suffisamment variée.
10. Depuis 2007, les régions du Nord et de l'Extrême Nord ont connu un accroissement de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire suite à des chocs climatiques récurrents<sup>13</sup>. En 2008 et 2009, ces régions ont connu des épisodes de sécheresse. En 2009 et 2010, les populations ont été victimes d'inondations mais aussi d'une épidémie de choléra. Les prix des denrées de base ont connu une augmentation importante par rapport à la moyenne des cinq dernières années, exacerbant les difficultés d'accès économique de la population: 18 pour cent pour le maïs et le manioc, 33 pour cent pour le riz et 39 pour cent pour les bananes plantains<sup>11</sup>.
11. Selon l'AGVSA de 2011, près des deux tiers des ménages ruraux recourent à des stratégies de survie pour faire face au manque d'argent et de nourriture, mais la fréquence de ce recours reste cependant limitée. Les stratégies les plus utilisées sont (par ordre d'importance): consommer des aliments moins chers (72 pour cent des ménages), réduire

---

<sup>8</sup> Estimations du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, 2009.

<sup>9</sup> Données du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA).

<sup>10</sup> FAO, État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2011, données de 2006-2008.

<sup>11</sup> AGVSA 2011.

<sup>12</sup> Données de l'AGVSA 2011. Celles-ci ont été collectées entre le 18 avril et 17 mai, période de relative disponibilité dans le Nord du pays, suite à la récolte de contre-saison (moins abondante que la récolte principale) et précédant la période de soudure.

<sup>13</sup> AGVSA 2007.

la quantité de nourriture consommée (45 pour cent) et réduire le nombre de repas (33 pour cent)<sup>11</sup>.

12. Si les marchés agricoles camerounais fonctionnent relativement bien à l'échelle nationale, ils connaissent cependant des contraintes qui se traduisent par une instabilité des prix et des approvisionnements dans les zones les plus isolées du pays. Notamment, le mauvais état et le manque de routes rendent difficiles l'approvisionnement et la vente des produits dans de bonnes conditions. Les fluctuations saisonnières des prix et des disponibilités, et la hausse des prix depuis 2007 sont autant d'obstacles à l'accès économique des ménages les plus pauvres, en particulier dans les zones déficitaires du Nord et de l'Extrême Nord.
13. La situation nutritionnelle reste critique dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord, qui enregistrent les taux de malnutrition aiguë globale les plus élevés avec 10,2 et 11,8 pour cent d'enfants émaciés, alors que la moyenne nationale s'élève à 6 pour cent<sup>14</sup>. Ces taux dépassent les seuils critiques et sont similaires à ceux que connaissent certains pays du Sahel. Les enfants de moins de 18 mois sont les plus affectés par l'émaciation. L'enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition de 2011 a également montré que la situation nutritionnelle des femmes ne s'était pas améliorée de façon significative, 11,8 pour cent des femmes ont un périmètre brachial inférieur à 230 mm dans la région du Nord et 14,7 pour cent dans l'Extrême Nord<sup>15</sup>.
14. Les taux de malnutrition sont essentiellement dus au faible niveau d'instruction des mères, au manque de soins, à de mauvaises pratiques alimentaires et au sevrage précoce, à un accès insuffisant aux services de santé de base et à l'eau potable, et au manque d'hygiène dans un contexte d'insécurité alimentaire. L'anémie touche 60 pour cent des enfants au niveau national et 68,2 et 63,5 pour cent des enfants dans le Nord et l'Extrême Nord<sup>7</sup>.

### **Politiques gouvernementales relatives à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté**

15. Afin de poursuivre le projet de société des "Grandes Ambitions", formulé dans la vision de développement à long terme, le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) 2010-2020 définit une stratégie de croissance économique et de réduction de la pauvreté centrée sur la création d'emplois<sup>16</sup>. La croissance découlera de la modernisation de l'appareil productif, notamment du secteur agricole tandis que le développement humain visera l'amélioration de l'état de santé des populations, la formation du capital humain et la protection sociale. La stratégie de développement du secteur rural de mars 2009 doit assurer la sécurité alimentaire des populations en renforçant le secteur rural, moteur de la croissance.
16. Le Programme national de sécurité alimentaire 2008-2015<sup>17</sup> détaille les investissements requis pour accroître la production agricole et les revenus des producteurs, pour améliorer le système de stockage des céréales dans les villages des zones à risques, pour mettre en

---

<sup>14</sup> Rapport préliminaire de l'EDS-MICS 2011. Collecte des données en août 2011.

<sup>15</sup> Rapport préliminaire de l'évaluation de la situation sanitaire, nutritionnelle et de la mortalité dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord du Cameroun (Collecte des données réalisée du 24 juin au 20 juillet 2011).

<sup>16</sup> République du Cameroun, DSCE 2010-2020. Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020.

<sup>17</sup> République du Cameroun, FAO, Programme national de sécurité alimentaire 2008-2015, 2007.

place un dispositif de suivi, d'alerte et de réaction rapide aux crises alimentaires et pour contribuer à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations, le volet le plus important en terme de ressources.

17. Les stratégies sectorielles de l'éducation, de l'alimentation et de la nutrition seront revues pour répondre aux objectifs du DSCE. La politique nationale d'alimentation scolaire et le programme d'appui nutritionnel aux groupes vulnérables seront inclus. La protection sociale est également une priorité et comprendra un système coordonné de filets de sécurité appuyé par la Banque mondiale à partir de 2013. Il inclura des programmes de transferts monétaires en vue de réduire l'insécurité alimentaire chronique, des programmes d'urgence pour répondre aux chocs climatiques et des programmes de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre.

## ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

18. Le précédent programme de pays 105300 (2008-2012) comprenait initialement deux composantes: i) appui à l'éducation de base et à la scolarisation des filles; et ii) sécurité alimentaire par la mise en place de greniers villageois dans l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême Nord. Les conclusions de l'évaluation à mi-parcours ont souligné la pertinence des objectifs en termes d'appui à l'éducation de base, des filles en particulier, dans les zones rurales des régions où les indicateurs relatifs à l'éducation sont les plus faibles. La mise en place de greniers communautaires, qui vise à renforcer l'accès des ménages aux céréales et à réduire l'impact des sécheresses récurrentes, est également appropriée.
19. L'évaluation a reconnu que les résultats n'ont pas été à la hauteur des prévisions, compte tenu d'un déficit budgétaire de plus de 45 pour cent à la fin de 2010. Par ailleurs, le cadrage politique, l'ancrage institutionnel et le suivi de la gestion et des indicateurs de performance du programme d'alimentation scolaire devaient être améliorés.
20. Une revue technique de l'opération d'urgence 200127 "Assistance alimentaire d'urgence aux populations touchées par la sécheresse dans le Nord du Cameroun" (juin 2010 à novembre 2011), entreprise en juillet 2011, a souligné la persistance de taux critiques de malnutrition aiguë et chronique dans le Nord et l'Extrême Nord, en dépit du programme d'alimentation supplémentaire ciblant 41 000 enfants et 25 000 femmes enceintes et mères allaitantes souffrant de malnutrition. Cette situation était liée notamment aux pratiques de soins et d'alimentation et à l'insécurité alimentaire chronique. Il avait été alors recommandé d'inclure une composante nutritionnelle au programme de pays 105300 et de poursuivre cette activité dans le cadre du nouveau programme de pays.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

21. Ce programme de pays, qui s'appuie sur le DSCE, les stratégies nationales sectorielles en matière d'éducation, de développement rural et de nutrition, est conforme au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2013-2017. Il vise à:
  - promouvoir l'éducation de base, en particulier la scolarisation des filles, réduire les déficiences en micronutriments des enfants en âge scolaire et renforcer les capacités du Gouvernement et des autres parties prenantes en matière d'alimentation scolaire (élaboration, gestion et pérennisation du programme);
  - renforcer la sécurité alimentaire des ménages et atténuer les effets des chocs climatiques en améliorant l'accès alimentaire par la mise en place de filets de protection sociale et la gestion durable de stocks céréaliers communautaires;



- réduire la prévalence de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes; et
  - renforcer les capacités nationales en matière de prévention et de prise en charge de la malnutrition grâce à une stratégie de transfert des responsabilités.
22. Le programme contribuera à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 4, 5 et 7 et aux Objectifs stratégiques 2, 4 et 5. Il s'articulera autour des trois composantes suivantes:
- **Composante 1:** appui à l'éducation de base, en particulier à la scolarisation des filles (Objectifs stratégiques 4 et 5);
  - **Composante 2:** amélioration de la sécurité alimentaire des ménages en renforçant leur résilience aux chocs climatiques récurrents (Objectifs stratégiques 2 et 5); et
  - **Composante 3:** appui nutritionnel aux groupes vulnérables (Objectifs stratégiques 4 et 5).
23. Le programme ciblera les régions du Nord et de l'Extrême Nord qui cumulent des taux d'insécurité alimentaire élevés, une faible scolarisation, en particulier, celle des filles en milieu rural, ainsi que des taux de malnutrition aiguë et chronique dépassant les seuils critiques. Le PAM a opté pour continuer à fournir une assistance en vivres, parce qu'il n'a pas établi de partenariat avec des organisations non gouvernementales (ONG) et des institutions financières pour effectuer des transferts monétaires. Ce choix pourra être toutefois revu dès qu'une étude de faisabilité sur les transferts monétaires, actuellement en cours de planification, aura été réalisée.
24. Les composantes du programme de pays sont axées sur les femmes, conformément à la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes.
25. Avec l'appui de ses partenaires, le PAM établira des synergies entre les composantes en encourageant l'établissement de champs ou de jardins communautaires dans le cadre de l'alimentation scolaire et des greniers communautaires. Dans la mesure du possible, les vivres pour les cantines scolaires seront achetés localement. Les groupements de femmes bénéficieront également des actions de vulgarisation essentielles en nutrition.
26. Dans ces trois composantes, le PAM s'efforcera de renforcer la capacité du Gouvernement à lutter contre la faim et la malnutrition, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités. Par ailleurs, afin de contribuer aux efforts consentis par le Gouvernement pour augmenter la production agricole, le PAM renforcera les achats locaux, notamment auprès des fédérations de producteurs et des programmes d'appui à la production.

<b>TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE ET PAR AN</b>						
<b>Composantes</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Composante 1: Appui à l'éducation de base, en particulier à la scolarisation des filles</b>						
Cantines scolaires	55 000	55 000	55 000	55 000	55 000	<b>91 660</b>
Rations sèches	32 500	32 500	32 500	32 500	32 500	<b>54 160</b>
<b>Composante 2: Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages en renforçant leur résilience aux chocs climatiques récurrents</b>						
Greniers communautaires <sup>18</sup>	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	<b>537 500</b>
<b>Composante 3: Appui nutritionnel aux groupes vulnérables</b>						
Prise en charge de la malnutrition aiguë modérée – enfants de 6 à 23 mois (ciblée)	6 450	5 775	5 100	4 275	3 450	<b>25 050</b>
Prise en charge de la malnutrition aiguë modérée – enfants de 24 à 59 mois (ciblée)	14 025	12 525	10 950	9 300	7 500	<b>54 300</b>
Prise en charge de la malnutrition aiguë modérée – femmes enceintes et mères allaitantes (ciblée)	6 300	6 150	6 000	5 850	5 700	<b>30 000</b>
<b>TOTAL*</b>	<b>215 275</b>	<b>212 950</b>	<b>210 550</b>	<b>207 925</b>	<b>205 150</b>	<b>781 850</b>

\* Total ajusté pour éviter les doubles comptages et ne pas compter 6 500 filles qui bénéficieront à la fois des cantines et des rations sèches

## **Composante 1: Appui à l'éducation de base, en particulier à la scolarisation des filles**

27. Cette composante vise à augmenter les taux de scolarisation et de rétention, en particulier des filles jusqu'à la fin du cycle primaire, et à réduire les déficiences en micronutriments des enfants en âge scolaire. Elle se concentre sur les arrondissements des régions du Nord et de l'Extrême Nord qui sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire et connaissent un taux brut de scolarisation, un taux d'achèvement du primaire et des ratios garçons/filles inférieurs à la moyenne régionale. Le programme d'alimentation scolaire a aussi un objectif nutritionnel, compte tenu des taux d'anémie chez les enfants de moins de 5 ans de 68,2 et 63,5 pour cent dans les régions du Nord et de l'Extrême Nord<sup>19</sup>.
28. En moyenne, 55 000 élèves dans 250 écoles en milieu rural seront ciblés chaque année dans ces deux régions. Les établissements répondront aux critères de sélection définis dans le guide des cantines scolaires et appliqués dans le programme précédent<sup>20</sup>. La ration comprendra de la farine de maïs fortifiée, un produit qui est disponible localement, et des sachets de micronutriments en poudre à utiliser dans les repas consommés sur place. Les parents contribueront à la diversification de l'assortiment alimentaire en fournissant des

<sup>18</sup> On estime que chacun des 50 greniers mis en place chaque année profitera directement à une moyenne de 430 ménages, soit un total de 21 500 ménages ou 107 500 personnes par an.

<sup>19</sup> Indicateur supplétif de l'anémie des enfants en âge scolaire.

<sup>20</sup> Les écoles seront ciblées selon les critères suivants: i) taux de scolarisation inférieur à 40 pour cent; ii) écoles publiques situées en milieu rural; iii) écoles à cycle complet avec moins de 40 pour cent des filles; iv) effectif maximum de 325 élèves; v) zone d'insécurité alimentaire et engagement communautaire; et vi) infrastructures de base.

légumes, de la viande, du poisson et des condiments, soit un supplément nutritionnel substantiel.

29. Pour encourager la scolarisation des filles jusqu'à la fin du cycle primaire, 6 500 filles des classes de cours moyen 1 et 2, ciblées selon le taux d'assiduité, recevront chacune 25 kilogrammes de maïs par trimestre. Le PAM réalisera une étude de faisabilité en 2013 pour étudier la possibilité de remplacer les denrées alimentaires par des bons d'alimentation de valeur équivalente.
30. Le PAM, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la FAO, le Fonds des Nations Unies pour la population, la Banque mondiale, l'Institut de recherche agricole pour le développement et des ONG partenaires telles que Plan International et Counterpart International, s'efforcera d'améliorer l'environnement scolaire: accès à l'eau salubre et aux installations sanitaires, actions telles que le déparasitage, l'éducation nutritionnelle, la préservation de l'environnement, et appropriation des activités scolaires par les communautés.
31. Grâce à des synergies renforcées entre les trois composantes du programme, les capacités de production et la sécurité alimentaire des communautés seront renforcées pour que les parents d'élèves puissent assumer une plus grande responsabilité dans l'approvisionnement des cantines. Les groupements de femmes en charge de la gestion des greniers villageois participeront à la promotion d'une production et d'une alimentation diversifiées, à l'éducation nutritionnelle, et à la vulgarisation et à l'appropriation des actions nutritionnelles essentielles. Les sessions de formation prévues à cet effet cibleront aussi les hommes afin d'approfondir leur compréhension des problématiques liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition et ainsi, d'accroître leur soutien aux efforts des femmes.
32. La politique nationale d'alimentation scolaire adoptera une approche durable et définira clairement les rôles respectifs du Gouvernement, des communautés et du PAM. Sa conception sera discutée en détail lors du Forum sur l'alimentation scolaire. Progressivement, le Gouvernement prendra en charge, en collaboration avec les communautés, l'approvisionnement partiel des cantines scolaires, en fournissant des contributions en nature mais aussi des contributions monétaires pour couvrir une partie des coûts de transport dans le cadre du programme de pays. À partir de l'année scolaire 2017/2018, le PAM fournira uniquement une assistance technique, tandis que le Gouvernement assurera l'approvisionnement intégral des cantines scolaires.

## **Composante 2: Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages en renforçant leur résilience aux chocs climatiques récurrents**

33. La composante 2 vise à atténuer l'insécurité alimentaire des communautés et à renforcer leur capacité de réaction face aux aléas climatiques et aux spéculations du marché grâce à la mise en place de greniers communautaires. Les stocks céréaliers villageois sont un des éléments du dispositif de réponse rapide aux crises alimentaires mis en place dans le cadre du Système national d'alerte rapide et des stocks de sécurité de l'Office Céréaliier.
34. Ces greniers permettront de: i) constituer des réserves céréalieres communautaires pour améliorer l'accès à l'alimentation; ii) freiner la hausse des prix des céréales en période de soudure; iii) améliorer les revenus que les populations rurales tirent de leur production agricole; et iv) renforcer la participation des femmes aux activités communautaires ainsi que leur capacité de gestion et de préservation des actifs.

35. Chaque année, 50 nouveaux greniers seront mis en place<sup>21</sup>. À cet effet, le Gouvernement fournira 1 000 tonnes de céréales par an dans le cadre de la composante 2. Les critères de sélection des communautés comprendront d'une part, le niveau d'insécurité alimentaire de la population et la capacité de gestion des stocks et d'autre part, la présence d'une école bénéficiant du programme d'alimentation scolaire. Les groupements de femmes seront privilégiés.
36. Lors de sa mise en place, chaque grenier recevra un stock moyen de 20 tonnes de céréales. Les groupements fourniront un apport équivalent à 10 pour cent de l'apport initial. L'aide alimentaire servira à la constitution d'un stock initial de roulement en faveur des communautés. Ces stocks serviront de source d'approvisionnement à prix raisonnable pour les communautés, qui rembourseront leur emprunt à chaque nouvelle récolte. Le mécanisme d'utilisation-reconstitution contribuera à combler les déficits vivriers des communautés de façon durable, à stabiliser les prix, à protéger les revenus des paysans de la spéculation, surtout en période de soudure, et permettra de réduire l'impact des chocs climatiques récurrents tels que les sécheresses. Le paiement d'un intérêt de l'ordre de 10 pour cent servira à couvrir les coûts de gestion et à augmenter le stock initial.
37. Au-delà de l'apport initial reçu la première année, les groupements bénéficieront d'un appui technique à la gestion des greniers fourni par des partenaires sur une période de un à deux ans afin de maîtriser la chaîne de qualité et d'assurer la durabilité de l'intervention même en cas de nouveau choc. Cette assistance comprendra un accompagnement dans la gestion du stock, les relations avec les sociétés de microcrédit (ouverture de comptes), ainsi que la vente et le renouvellement du stock. L'organisation des groupements en fédérations est encouragée pour que ces dernières puissent prendre en charge l'appui technique requis. Ces fédérations de producteurs pourront également à terme devenir des fournisseurs d'aide alimentaire.
38. La composante Transferts monétaires du programme de filets de protection sociale de la Banque mondiale<sup>22</sup> va cibler les mêmes zones d'insécurité alimentaire que le programme de pays. La Banque mondiale s'appuiera sur le dispositif de la composante 2 pour le ciblage et renforcera les capacités de résistance aux chocs des groupements bénéficiaires des greniers villageois communautaires<sup>23</sup>. Des actions de formation sont également prévues pour améliorer la santé et la nutrition des mères et des jeunes enfants. Ce volet est en phase avec la composante 3 du programme de pays<sup>24</sup>.

### **Composante 3: Appui nutritionnel aux groupes vulnérables**

39. La composante 3 vise à soutenir les efforts du Gouvernement dans le traitement de la malnutrition aiguë modérée grâce à l'apport d'une supplémentation alimentaire ciblant les enfants de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes. Cette composante couvrira initialement l'Extrême Nord, qui connaît les taux de malnutrition aiguë et chronique dépassant les seuils critiques, mais la zone d'intervention sera étendue dans le

---

<sup>21</sup> Ce chiffre a été défini sur la base des ressources disponibles, les besoins réels étant plus élevés. Le PAM soutiendra l'établissement de greniers différents chaque année.

<sup>22</sup> Les deux évaluations globales de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire de 2007 et 2011 (AGVSA 2007, AGVSA 2011) ont servi de référence pour ce programme.

<sup>23</sup> Le programme prévoit une allocation de 15 000 francs CFA par mois pendant 24 mois à chaque ménage bénéficiaire.

<sup>24</sup> Programme pilote de transferts monétaires. Banque mondiale, février 2012. Le ménage qui a des réserves pourra alors attendre le meilleur moment pour les vendre ou les consommer.

Nord si des ressources suffisantes sont mobilisées. En parallèle, l'UNICEF aidera le Gouvernement à prendre en charge la malnutrition aiguë sévère.

40. Les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée seront identifiés lors des séances de dépistage réalisées par les relais communautaires ou dans le cadre des activités de routine des centres de santé<sup>25</sup>. Les modalités de prise en charge seront préconisées par le Ministère de la santé publique (MINSANTE) en conformité avec le protocole national de prise en charge de la malnutrition<sup>26</sup>. Les femmes recevront une ration composée de Supercereal, d'huile végétale enrichie en vitamines A et D et de sucre, tandis que les enfants recevront du Supercereal Plus<sup>27</sup>.
41. Pour apporter une meilleure réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes dont le cycle se raccourcit, le PAM, en collaboration avec l'UNICEF, renforcera les capacités du personnel de santé dans le domaine des Actions essentielles en nutrition pour qu'il soit en mesure de promouvoir des pratiques d'alimentation favorables aux enfants. Les visites de contrôle de l'état nutritionnel seront mises à profit pour donner aux participants des notions d'éducation nutritionnelle et procéder à des démonstrations diététiques.
42. Outre la formation des acteurs, le PAM et l'UNICEF apporteront aussi un appui en intrants nutritionnels et en équipement. Ils contribueront par ailleurs à la révision des stratégies sectorielles de l'alimentation et de la nutrition et du protocole de prise en charge et à la planification des activités du programme de nutrition. Dans une perspective de transfert des responsabilités, des formations spécifiques seront dispensées au personnel du MINSANTE pour renforcer les compétences en matière d'achat et de gestion des intrants nutritionnels<sup>28</sup>, de planification, de suivi et d'évaluation et d'établissement de rapports. À partir de 2016, le MINSANTE assurera le transport secondaire des intrants. Il s'est engagé à inscrire les intrants nutritionnels sur la liste des médicaments essentiels génériques ainsi qu'à consacrer une ligne budgétaire à ces activités; le Gouvernement mobilisera davantage de ressources pour intensifier l'activité de supplémentation alimentaire dans d'autres régions à forts taux de malnutrition.

---

<sup>25</sup> Les enfants souffrant de malnutrition modérée sont admis dans le programme sur la base du rapport poids/taille compris entre - 2 Z-score et - 3 Z-score ou du périmètre brachial (PB) compris entre 115 et 125 mm. Ils seront soutenus jusqu'à la guérison lorsque le rapport poids/taille sera supérieur à - 2 Z-score ou le PB est supérieur à 125 mm au cours de deux visites consécutives. Les femmes enceintes seront admises sur la base d'un PB inférieur à 230 mm, le plus tôt possible au début de la grossesse jusqu'à l'accouchement. Elles recevront l'aide du PAM en tant que mères allaitantes jusqu'à ce que l'enfant atteigne 6 mois.

<sup>26</sup> Le protocole national est en passe d'être révisé pour prendre en compte les derniers résultats scientifiques tels que l'utilisation de nouveaux produits nutritionnels.

<sup>27</sup> Supercereal Plus est un mélange maïs-soja et lait en poudre propre à satisfaire les besoins nutritionnels des enfants en bas âge.

<sup>28</sup> À inclure dans la chaîne d'approvisionnement en médicaments génériques du Ministère.

<b>TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE, PAR COMPOSANTE (en g/personne/jour)</b>					
	Composante 1		Composante 2	Composante 3	
	Cantines scolaires	Rations à emporter		Prise en charge de la MAM – enfants de 6 à 59 mois	Prise en charge de la MAM – femmes enceintes et mères allaitantes
Céréales	120	275	105	–	–
Légumes secs	30	–	–	–	–
Huile végétale	10	–	–	–	25
Sel	3	–	–	–	–
Sucre	–	–	–	–	15
Supercereal	–	–	–	–	250
Supercereal Plus	–	–	–	200	–
Micronutriments en poudre	1	–	–	–	–
<b>TOTAL</b>	<b>164</b>	<b>275</b>	<b>105</b>	<b>200</b>	<b>290</b>
<i>Total kcal/jour</i>	<i>629</i>	<i>1 006</i>	<i>384</i>	<i>840</i>	<i>1 480</i>
Nombre de jours d'alimentation par an	165	270	53	60	270

<b>TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS D'AIDE ALIMENTAIRE, PAR COMPOSANTE (en tonnes)</b>				
	Composante 1	Composante 2	Composante 3	TOTAL
Céréales	7 885	5 000	–	<b>12 885</b>
Légumes secs	1 361	–	–	<b>1 361</b>
Huile végétale	454	–	203	<b>657</b>
Sel	136	–	–	<b>136</b>
Micronutriments en poudre	45	–	–	<b>45</b>
Sucre	–	–	122	<b>122</b>
Supercereal	–	–	2 025	<b>2 025</b>
Supercereal plus	–	–	952	<b>952</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 881</b>	<b>5 000</b>	<b>3 302</b>	<b>18 183</b>

## GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

43. Le Gouvernement sera chargé, de la coordination multisectorielle du programme au niveau national, laquelle sera assurée par un comité présidé par le Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (MINEPAT) qui se réunira régulièrement et veillera à la mise en œuvre des composantes du programme, à l'élaboration du rapport annuel d'avancement ainsi qu'à la mise à disposition des contributions financières. Il encouragera les synergies entre les composantes. Ce comité inclura des représentants des unités de coordination du MINEDUB, du Ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER), du MINSANTE, du PAM et des principaux intervenants.
44. Le MINEDUB est chargé de l'exécution de la composante 1. Les responsabilités et dispositions institutionnelles seront précisées dans la politique nationale d'alimentation scolaire. L'unité centrale de coordination et les unités régionales de coordination présidées par le MINEDUB devront voir leurs capacités techniques et financières améliorées afin de prendre en charge tous les aspects liés à la gestion de la composante. Le PAM renforcera les capacités du Comité de gestion de l'assistance fournie par la FAO et le PAM dans le domaine des achats locaux, du stockage et de la gestion des entrepôts. L'Unité centrale de coordination qui deviendra le forum de coordination technique de toutes les activités d'alimentation scolaire et activités connexes sera renforcée afin d'améliorer le suivi et l'évaluation du programme d'alimentation scolaire. Les petits agriculteurs et les groupements villageois disposant de greniers communautaires seront sensibilisés aux possibilités qu'offrent les cantines scolaires.
45. L'exécution de la composante 2 sera coordonnée par le MINADER en tant que partenaire technique, tandis que la mise en œuvre se fera avec l'appui d'ONG expérimentées en la matière<sup>29</sup>. Pour assurer que le MINADER est impliqué dans la gestion, le suivi et l'évaluation, le PAM fournira un appui technique et des formations dans différents domaines (gestion des stocks, cours des marchés, procédures d'achat du PAM).
46. La composante 3 sera mise en œuvre en partenariat avec le MINSANTE dont le Comité de coordination central doit être établi. Les comités de coordination centraux établiront des plans de travail annuels qui feront l'objet d'un accord formel entre le PAM et les ministères techniques de tutelle. Les rapports annuels de mise en œuvre de chacune des composantes seront également de leur ressort.
47. Au niveau régional, la coordination avec les autorités locales du MINEPAT, MINEDUB, MINADER, MINSANTE et du Ministère de la promotion de la femme et de la famille, sera renforcée pour encourager les synergies entre les partenaires intervenant en faveur de l'éducation, le développement rural et la nutrition.
48. Concernant l'élaboration d'une politique nationale d'alimentation scolaire, le PAM est disposé à apporter son appui pour organiser un forum réunissant toutes les parties prenantes. Cette politique devra être intégrée dans la politique sectorielle de l'éducation qui sera révisée pour répondre aux objectifs du DSCE. Ceci facilitera les efforts de mobilisation des ressources qui seront déployés conjointement par le Gouvernement et le PAM.

---

<sup>29</sup> Parmi ces partenaires, il y a notamment Action pour le développement rural du Sahel, Promotion et vulgarisation des foyers améliorés et Sana Logone (Association de promotion humaine de la vallée du Logone).

49. En collaboration avec les organismes des Nations Unies et les ministères techniques de tutelle, le PAM mènera des enquêtes de référence, en particulier pour les composantes d'appui à l'éducation et à la sécurité alimentaire. Une étude AGVSA est prévue en 2017. Le programme appuiera également chaque année les enquêtes SMART, les évaluations des récoltes et les études sur les effets des nouveaux produits nutritionnels.
50. La gestion des composantes et le système de suivi des indicateurs seront appuyés techniquement et les capacités des ministères techniques seront renforcées tant au niveau central qu'au niveau décentralisé. Le système de suivi et d'évaluation du PAM, conçu conformément aux principes d'une gestion axée sur les résultats, sera renforcé. Les données de bénéficiaires ventilées par sexe et tranches d'âge seront recueillies chaque mois et chaque trimestre par les instances locales (MINEDUB, MINSANTE, MINADER) et consolidées par les moniteurs du PAM. Un exercice pilote de collecte de données de suivi sur calepins électroniques est en cours et sera généralisé s'il est concluant, avant d'être transféré au Gouvernement. Une évaluation à mi-parcours sera réalisée en 2015 pour définir dans quelle mesure les résultats escomptés peuvent être obtenus.
51. Les produits alimentaires seront achetés dans la mesure du possible au niveau local. Une recherche plus active sera faite pour identifier les fédérations de producteurs et autres groupements en mesure de répondre aux appels d'offre. Le PAM offrira à ces acteurs des formations en matière de gestion des stocks, transport, manutention, conditionnement, traitement et conservation des denrées. Le MINSANTE poursuivra le processus en cours de fortification des aliments et pourra sonder les possibilités de production locale de farines de sevrage enrichies et d'aliments nutritionnels prêts à l'emploi. Une assistance technique du PAM sera envisagée.
52. Le programme de pays sera financé par des contributions multilatérales, bilatérales et gouvernementales. La politique nationale d'alimentation scolaire comprendra une stratégie de mobilisation des ressources et des consultations régulières avec les donateurs conjointement avec le MINEDUB. La participation du PAM à l'examen des stratégies sectorielles et à la mise en place de programmes tels que le Programme national de sécurité alimentaire ou des filets de protection sociale de la Banque mondiale lui permettra de plaider en faveur des composantes du programme de pays. Il mènera également des activités de plaidoyer auprès des entreprises du secteur privé.

## Risques contextuels

53. L'aggravation des chocs climatiques, qui pourrait conduire à une détérioration de la situation alimentaire nutritionnelle dans la partie septentrionale du pays, constitue le principal risque contextuel pour le programme de pays. Des outils de suivi de la sécurité alimentaire et d'alerte rapide sont disponibles et, en cas de crise, une opération d'urgence peut être déclenchée. Par le biais de l'Office céréalier, le Gouvernement redéploiera des stocks de céréales dans les départements en situation d'insécurité alimentaire pour les vendre à prix modérés en période de soudure et en cas de pénurie.



## Risques programmatiques

54. La logistique reste un défi, particulièrement dans les zones septentrionales du Cameroun. Le PAM utilise les services d'ONG locales pour le transport secondaire. Compte tenu de l'enclavement en période hivernale, les délais seront examinés attentivement afin d'éviter les ruptures d'approvisionnement et d'assurer que les vivres soient mis en place avant la saison des pluies. Un autre risque programmatique tient à la capacité du Gouvernement et des acteurs du développement à fournir une assistance complémentaire. Le PAM peut limiter ce risque en renforçant leurs capacités et en mettant en place des mécanismes d'anticipation (suivi et évaluation, alerte rapide, revue des plans d'opération).

## Risques institutionnels

55. Parmi les principaux risques institutionnels, le manque de financements et la faiblesse du système de suivi et de gestion de ressources sont susceptibles de nuire à la mise en œuvre du programme. Le PAM plaidera pour une initiative conjointe Gouvernement/PAM par le biais du MINEPAT pour élaborer une stratégie de mobilisation des ressources et un plan d'action avec une implication forte du Gouvernement pour une prise en charge progressive du programme. Le Gouvernement et le PAM s'efforceront de maintenir le niveau de mobilisation des ressources grâce à d'éventuels mécanismes de financement pluriannuel. Des visites de terrain régulières et le renforcement du personnel permettront de suivre et d'anticiper toute mauvaise gestion des ressources. Ce programme prend en compte le renforcement des capacités de la partie gouvernementale. Le programme prévoit une mise à jour régulière de la matrice des risques lors des évaluations périodiques des résultats.

## ANNEXE I-A

<b>RÉSUMÉ DU BUDGET (en dollars)</b>				
	<b>Composante 1</b>	<b>Composante 2</b>	<b>Composante 3</b>	<b>Total</b>
Produits alimentaires ( <i>en tonnes</i> ) <sup>1</sup>	9 881	5 000	3 302	<b>18 183</b>
Coûts des produits alimentaires	6 275 474	1 749 357	2 675 276	<b>10 700 750</b>
<b>Total par composante</b>	<b>6 275 474</b>	<b>1 749 357</b>	<b>2 675 276</b>	<b>10 700 750</b>
Transport extérieur				499 523
Transport terrestre, entreposage et manutention				1 979 727
Transport terrestre, entreposage et manutention ( <i>coût par tonne</i> )				108,88
Autres coûts opérationnels directs				1 706 130
<b>Total des coûts opérationnels directs</b>				<b>19 355 557</b>
Coûts d'appui directs <sup>2</sup>				4 469 428
Coûts d'appui indirects <sup>3</sup>				1 354 889
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>				<b>20 710 446</b>
<b>Contribution du Gouvernement<sup>4</sup></b>				<b>5 944 874</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont le contenu peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

<sup>4</sup> Cette contribution représente le coût de 7 500 tonnes de denrées données par le Gouvernement (74 pour cent) et le coût du transport secondaire des vivres (26 pour cent). La contribution sera en principe répartie comme suit: 500 tonnes par an pour la composante 1 et 1 000 tonnes par an pour la composante 2. Cette répartition pourra cependant être ajustée en fonction des besoins.

## ANNEXE I-B

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs recrutés sur le plan international	625 320
Administrateurs recrutés sur le plan national	440 000
Personnel local - agents des services généraux	2 034 331
Consultants internationaux	39 778
Voyages officiels du personnel	181 000
<b>Total partiel</b>	<b>3 320 428</b>
<b>Dépenses récurrentes</b>	
Location des locaux	70 000
Charges (électricité, etc.)	94 000
Fournitures de bureau et petit matériel	68 000
Communications	100 000
Réparation et entretien du matériel	80 000
Exploitation et d'entretien des véhicules	139 000
Prestations de services d'organismes des Nations Unies	95 000
<b>Total partiel</b>	<b>646 000</b>
<b>Dépenses de matériel et d'équipement</b>	
Location de véhicules	204 000
Matériel de communication	82 000
Dépenses locales de sécurité	217 000
<b>Total partiel</b>	<b>503 000</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>4 469 428</b>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<b>PNUAD Effet 1</b> Lutte contre la faim et l'extrême pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté Base de référence: 40% Cible: 25% d'ici 2015 (PNUAD)</li> <li>➤ Chômeurs âgés de 15 -24 ans Cible: 8.2% (PNUAD)</li> <li>➤ Pourcentage d'enfants malnutris de moins de 5 ans Cible: 10% de réduction par an</li> </ul>	Mécanismes de soutien aux ménages vulnérables disponibles. Productivité et accès aux marchés pour les petits producteurs Stratégie renforcée de lutte contre la malnutrition dans la partie septentrionale du pays
<b>PNUAD Effet 2</b> Enseignement primaire assuré pour tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux brut de scolarisation Valeur 60.4 (Rapport sur le développement humain 2011)</li> <li>➤ Taux net de scolarisation Valeur 83% cible 100 d'ici 2015 (PNUAD)</li> <li>➤ Taux d'achèvement dans le primaire Valeur cible 100 d'ici 2015 (PNUAD)</li> </ul>	Priorité du Gouvernement national: l'accès pour tous à une éducation de qualité équitable et efficace Normes minimales de qualité et normes pour les écoles adaptées aux enfants
<b>Composante 1: Appui à l'éducation de base, en particulier à la scolarisation des filles</b>		
<b>Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition</b>		
<b>Effet direct 1</b> Amélioration de l'accès à l'éducation des filles et garçons recevant l'assistance dans les cantines des 250 établissements scolaires formels	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de scolarisation: taux annuel moyen de variation du nombre d'enfants (filles et garçons) inscrits Cible: taux annuel d'augmentation des inscriptions égal ou supérieur à 6% dans 80% des écoles appuyées par le PAM</li> <li>➤ Taux de fréquentation: nombre de jours pendant lesquels les enfants (filles et garçons) vont en classe, en pourcentage du total de jours de classe Cible: taux de fréquentation égal ou supérieur à 98% dans 80% des écoles appuyées par le PAM (base de référence: rapport normalisé sur les projets 2011)</li> <li>➤ Ratio: Parité filles/garçons inscrits Cible: Ratio filles/garçons 1 pour 95% des écoles prises en charge</li> </ul>	Gouvernement et partenaires sont engagés et capables de fournir des ressources complémentaires. Réponse positive des donateurs

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p><b>Produit 1.1</b> Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux filles, garçons, femmes et hommes ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de filles et de garçons recevant des produits alimentaires par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus. Cible: 55 000 bénéficiaires de l'alimentation scolaire et 6 500 filles pour la ration sèche à emporter (100%)</li> <li>➤ Quantités de produits alimentaires distribués, par type de produit, en pourcentage des distributions prévues</li> <li>➤ Quantités d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type de produit, en pourcentage des distributions effectives</li> </ul> <p>Cible: céréales – 7 885 tonnes; légumineuses – 1 361 tonnes; huile végétale – 454 tonnes; sel iodé – 136 tonnes; et micronutriments en poudre – 45 tonnes</p>	Contribution du Gouvernement et de la population pour couvrir le total de 5 jours de rations
<p><b>Produit 1.2</b> Nombre d'écoles couvertes conformément au programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'écoles appuyées par le PAM</li> </ul> <p>Cible: 250 écoles dont 92 écoles dans le Nord et 158 écoles dans l'Extrême Nord.</p>	Contribution du Gouvernement et de la population pour couvrir le total de 5 jours de ration
Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux		
<p><b>Effet direct 3a</b> Nouvelles possibilités de commercialisation au niveau national grâce aux achats effectués localement par le PAM à des conditions avantageuses</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Produits alimentaires achetés sur les marchés locaux, en pourcentage des produits alimentaires distribués dans le pays</li> </ul> <p>Cible: en moyenne 24% d'achats locaux</p>	Ressources disponibles à temps
<p><b>Effet direct 3b</b> Progrès réalisés vers la recherche de solutions aux problèmes de la faim répondant à l'initiative nationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indice de la capacité nationale à apporter des solutions aux problèmes de la faim</li> </ul> <p>Base de référence alimentation scolaire: 9/20 Cible: 15/20</p>	<p>Solution aux problèmes de la faim incluse dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté ou l'équivalent de la politique nationale et des politiques sectorielles</p> <p>Prise en compte des spécificités relatives au partenariat local et national de mise en œuvre des solutions aux problèmes de la faim</p>
<p><b>Produit 3.1</b> Produits alimentaires achetés sur les marchés locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Volume de produits alimentaires achetés localement</li> </ul> <p>Cible: 105 tonnes d'achats locaux</p>	<p>Disponibilité des céréales sur le marché</p> <p>Saisons favorables aux cultures</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p><b>Produit 3.2</b> Capacités et sensibilisation renforcées grâce aux mesures/programmes de formation du PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de personnes ayant reçu une formation dans les domaines suivants: ciblage, gestion de l'aide alimentaire aux plans quantitatif et qualitatif, suivi et évaluation Cible: 50 points focaux, 500 gestionnaires, 10 cadres (au niveau national et régional)</li> <li>➤ Dépenses du PAM pour l'assistance technique en vue de renforcer la capacité nationale (en dollars) Cible: 100% des dépenses prévues</li> </ul>	<p>Ressources disponibles à temps et en quantité suffisante Ferme engagement du Gouvernement</p>
<p><b>Composante 2: Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages en renforçant leur résilience aux chocs climatiques récurrents (développement rural et sécurité alimentaire)</b></p>		
<p><b>Objectif stratégique 2: Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets</b></p>		
<p><b>Effet direct 4</b> Consommation alimentaire suffisante des ménages ciblés risquant de connaître une faim aiguë pendant la période couverte par l'assistance du PAM</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire des ménages Cible: Score supérieur à la valeur seuil pour 80% des ménages ciblés (le score de consommation alimentaire est stabilisé à 35 ou plus pour les ménages ciblés)</li> </ul>	<p>Autres ressources non alimentaires disponibles Contribution du Gouvernement Ressources disponibles à temps et en quantité suffisante</p>
<p><b>Produit 4.1</b> Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux femmes et hommes ciblés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes et d'hommes recevant les vivres par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus. Cible: 322 500 femmes/filles et 215 000 hommes/garçons pour un total de 537 500 bénéficiaires du programme (100%) et de 250 greniers villageois</li> </ul>	<p>Réponse positive du Gouvernement</p>
<p><b>Produit 4.2</b> Création ou remise en état par les communautés et les personnes ciblées d'installations pour garantir leurs moyens de subsistance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de greniers communautaires du PAM créés ou remis en état Cible: 50 greniers communautaires par an</li> <li>➤ Nombre de femmes et d'hommes formés sur les questions d'appui aux moyens de subsistance (gestion greniers et champs communautaires) Cible: 1 550 membres de 50 comités de gestion des greniers communautaires dont 1 085 femmes et 465 hommes</li> </ul>	<p>Autres ressources non alimentaires disponibles Contribution du Gouvernement</p>



## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<b>Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</b>		
<b>Effet direct 5a</b> Nouvelles possibilités de commercialisation au niveau national grâce aux achats effectués localement par le PAM à des conditions avantageuses	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Produits alimentaires achetés sur les marchés locaux, en pourcentage des produits alimentaires distribués dans le pays</li> </ul> Cible: 100% d'achats locaux	Ressources disponibles à temps et en quantité suffisante Ferme engagement du Gouvernement
<b>Effet direct 5b</b> Progrès réalisés vers la recherche de solutions aux problèmes de la faim répondant à l'initiative nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indice de la capacité nationale, pour les solutions au problème de la faim</li> </ul> Base de référence greniers communautaires: 17/20 Cible: 20/20	Ressources disponibles à temps et en quantité suffisante Participation communautaire garantie Ferme engagement du Gouvernement
<b>Produit 5.1</b> Produits alimentaires achetés sur les marchés locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Volume de produits alimentaires achetés localement</li> </ul> Cibles: 5 000 tonnes	Disponibilité des céréales sur le marché Saisons favorables aux cultures
<b>Produit 5.2</b> Capacités et sensibilisation renforcées grâce aux mesures/programmes de formation du PAM	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de personnes ayant reçu une formation dans les domaines suivants: évaluation des besoins, ciblage, gestion de l'aide alimentaire sur les plans quantitatif et qualitatif, analyse des marchés, gestion de l'information, et procédures locales de soumission des appels d'offres, gestion des stocks</li> </ul> Cible: 240 personnes dans les régions <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dépenses du PAM pour l'assistance technique pour le renforcement de la capacité nationale (en dollars)</li> </ul> Cible: 100% des dépenses prévues	Ressources disponibles à temps et en quantité suffisante Ferme engagement du Gouvernement



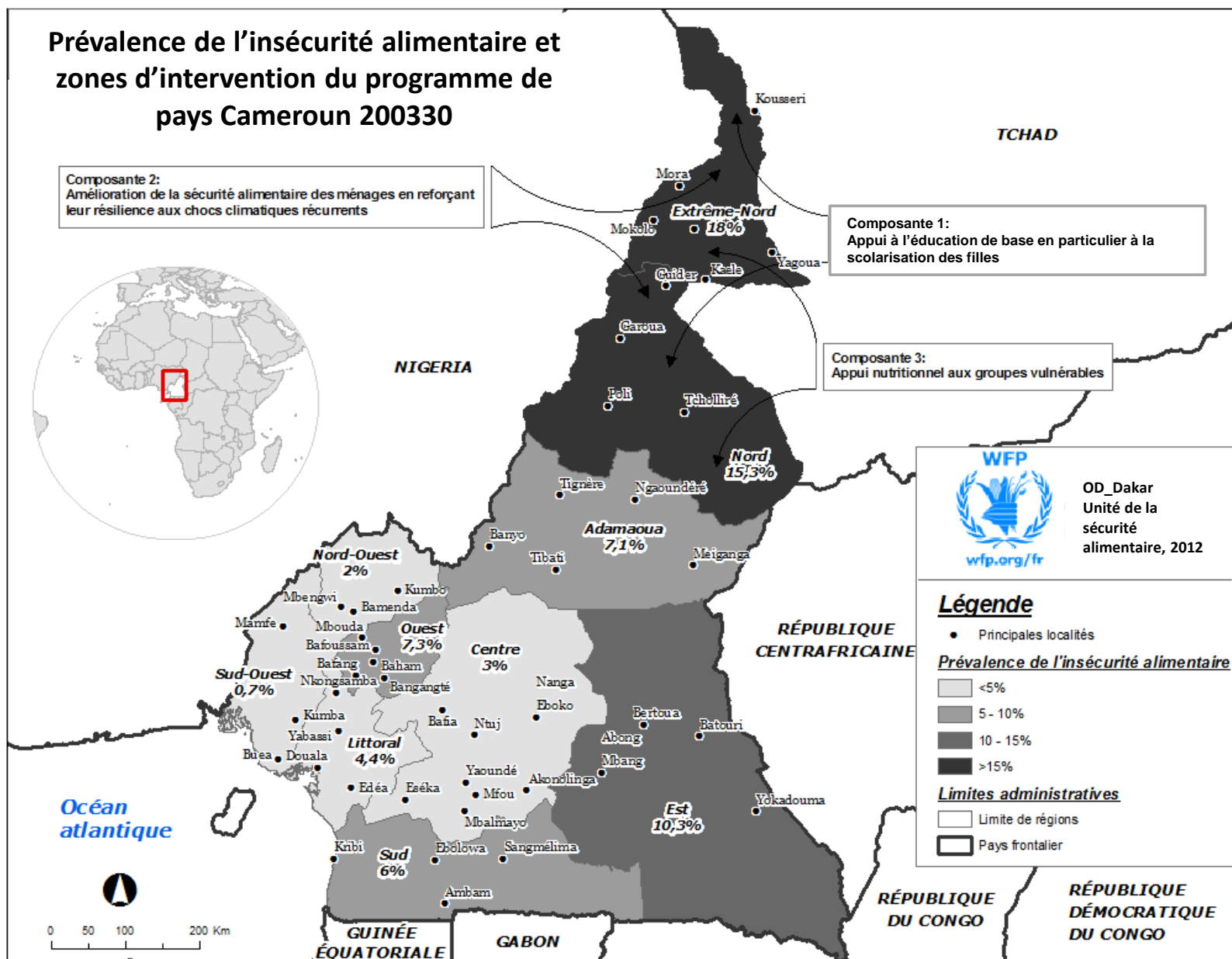
## ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<b>Composante 3: Appui nutritionnel aux groupes vulnérables</b>		
<b>Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition</b>		
<b>Effet direct 6</b> Amélioration de la situation nutritionnelle des filles et garçons ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Prévalence de la MAM chez les enfants ciblés enfants âgés de 6 à 59 mois (en pourcentage du rapport taille/âge)</li> </ul> Cible: réduction de 10% par an <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de guérison</li> </ul> Cible: 80% <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de mortalité</li> </ul> Cible: <5% <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux d'abandon</li> </ul> Cible: <10%	Ressources disponibles à temps et en quantité suffisante
<b>Produit 6.1</b> Produits alimentaires et articles non alimentaires de qualité distribués en quantité suffisante et en toute sécurité aux filles et garçons ciblés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, filles et de garçons recevant les vivres par catégorie et en pourcentage des chiffres prévus (femmes enceintes et allaitantes, enfants âgés de 6 à 59 mois)</li> </ul> Cible: 30 000 femmes et 79 350 enfants. 109 350 bénéficiaires du programme (100%) pour un total de 250 centres de nutrition ambulatoires <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantités d'aliments enrichis, de compléments alimentaires et de suppléments nutritionnels spéciaux distribués, par type de produit, en pourcentage des distributions effectives</li> </ul> Cible: Supercereal –2 025 tonnes; Supercereal Plus – 952 tonnes; huile végétale – 203 tonnes; sucre – 122 tonnes <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de centres de santé assistés</li> </ul> Cible: 250 de centres de nutrition ambulatoires <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de bénéficiaires ciblés par la formation sur la santé et la nutrition.</li> </ul> Cible: 3 060 personnes	Autres ressources non alimentaires disponibles Contribution du Gouvernement Ressources disponibles à temps et en quantité suffisante





ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<b>Objectif stratégique 5: Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux</b>		
<b>Effet direct 7</b> Progrès réalisés vers la recherche de solutions aux problèmes de la faim répondant à l'initiative nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indice de la capacité nationale à trouver des solutions aux problèmes de la faim</li> </ul> Base de référence nutrition: 11/20 Cible: 17/20	Solution aux problèmes de la faim incluse dans le processus national de planification et totalement financée Ressources disponibles à temps et en quantité suffisante Processus de consultation avec les communautés régulier et participatif Ferme engagement du Gouvernement Forte participation communautaire
<b>Produit 7.1</b> Capacités et sensibilisation renforcées grâce aux mesures/programmes de formation du PAM	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de personnes ayant reçu une formation dans les domaines suivants: dépistage nutrition, ciblage, gestion de l'aide alimentaire sur les plans quantitatif et qualitatif, prévention nutritionnelle</li> </ul> Cible: 612 personnes <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dépenses du PAM pour l'assistance technique aux fins de renforcement de la capacité nationale (en dollars)</li> </ul>	Ressources disponibles à temps et en quantité suffisante Ferme engagement du Gouvernement



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

---

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AGVSA	Analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire
DSCE	Document de stratégie pour la croissance et l'emploi
ECAM	enquête camerounaise auprès des ménages
EDS	enquête démographique et de santé
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
MAM	malnutrition aiguë modérée
MICS	enquête en grappes à indicateurs multiples
MINADER	Ministère de l'agriculture et du développement rural
MINEDUB	Ministère de l'éducation de base
MINEPAT	Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire
MINSANTE	Ministère de la santé publique
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USDA	Département de l'agriculture des États-Unis